



**RETURN BIDS VIA E-MAIL TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Email - courriel:
DFOtenderssoumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca
Cc : Ginette.AliagaGallo@dfo-mpo.gc.ca

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

Proposal to: Fisheries and Oceans Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods and services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux : Pêches et Océans Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux appendices ci-jointes, les biens et les services énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments: - Commentaries :

Title – Sujet Services d'experts-conseils pour aider à l'élaboration du cadre de gestion de l'entretien des navires.		Date 8 février, 2021
Solicitation No. – N° de l'invitation FP802-200010/A		Amendment – modification 1
Client Reference No. - No. de référence du client FP802-190028A		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin At / à : 14:00, heure normal de l'est (HNE) On / le : 18 février, 2021		
F.O.B. – F.A.B Destination	GST – TPS See herein — Voir ci-inclus	Duty – Droits See herein — Voir ci-inclus
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See herein — Voir ci-inclus		
Instructions See herein — Voir ci-inclus		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Ginette Aliaga Email – courriel: Ginette.AliagaGallo@dfo-mpo.gc.ca		
Delivery Required – Livraison exigée See herein — Voir ci-inclus	Delivery Offered – Livraison proposée	
Vendor Name, Address and Representative – Nom du vendeur, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:		
Telephone No. – No. de téléphone	Facsimile No. – No. de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Signature	Date	



Cette modification entre en vigueur immédiatement et fera partie des documents contractuels.

La modification n ° 1 de la demande de propositions vise à:

- Réviser la pièce jointe 1 de la partie 3, Barème de prix;
- Réviser les critères d'évaluation des soumissions;

Veillez voir les changements surlignés en jaune.

1. PIÈCE JOINTE 1 À LA PARTIE 3, TABLEAU DES PRIX

SUPPRIMER entièrement et REMPLACER par:

ANNEXE 1 TABLEAU DE PRIX

Le soumissionnaire doit remplir ce barème de prix et l'inclure dans sa soumission financière une fois rempli. Au minimum, le soumissionnaire doit répondre à ce barème de prix en incluant dans sa soumission financière pour chacune des périodes spécifiées ci-dessous son tarif quotidien ferme tout compris (en dollars canadiens) pour chacune des ressources proposées.

Les données volumétriques incluses dans ce barème de prix sont fournies uniquement à des fins de détermination du prix évalué de la soumission. Ils ne doivent pas être considérés comme une garantie contractuelle. Leur inclusion dans ce barème de prix ne représente pas un engagement de la part du Canada que l'utilisation future par le Canada des services décrits dans la demande de soumissions sera conforme à ces données.

En vertu de tout contrat subséquent, le Canada n'acceptera pas les frais de déplacement et de subsistance qui pourraient devoir être engagés par l'entrepreneur pour toute réinstallation des ressources nécessaires pour satisfaire à ses obligations contractuelles.

Table 1

Période de services professionnels: Période initiale du contrat: de l'attribution du contrat au 31 mars 2022	Tout inclus fixé Per-Diem Rate A	Volumétrique Les données (estimé) B	Total C = A x B
1.A Ingénieur maritime senior	\$	240 journées	\$
1.B Ingénieur maritime senior	\$	240 journées	\$
Prix évalué - Période initiale du contrat GST/HST excluded):			\$

Table 2

Période de services professionnels: Période de l'année d'option 1: du 1er avril 2022 au 31 mars 2023	Tout inclus fixé Per-Diem Rate A	Volumétrique Les données (estimé) B	Total C = A x B
1.A Ingénieur maritime senior	\$	220 journées	\$
1.B Ingénieur maritime senior	\$	220 journées	\$
Prix évalué - Année d'option, période 1 (GST/HST excluded):			\$

Table 3

Période de services professionnels: Période de l'année d'option 2: du 1er avril 2023 au 31 mars 2024	Tout inclus fixé Per-Diem Rate A	Volumétrique Les données (estimé) B	Total C = A x B
1.A Ingénieur maritime senior	\$	220 journées	\$
1.B Ingénieur maritime senior	\$	220 journées	\$



Prix évalué - Année d'option, période 2 (GST/HST excluded):	\$
Total Evaluated Price (Table 1 + Table 2 + Table 3):	\$

Définition d'un jour / au prorata

Une journée est définie comme 7,5 heures sans compter les pauses-repas. Le paiement sera pour les jours effectivement travaillés sans aucune disposition pour les congés annuels, les jours fériés et les congés de maladie. Le temps travaillé qui est supérieur ou inférieur à un jour sera calculé au prorata pour refléter le temps réel travaillé selon la formule suivante:

(Heures travaillées × taux journalier ferme applicable) ÷ 7,5 heures

- i. Tout le personnel proposé doit être disponible pour travailler en dehors des heures normales de bureau pendant la durée du contrat.
- ii. Aucun frais d'heures supplémentaires ne sera autorisé en vertu du contrat. Tout le temps travaillé sera rémunéré conformément au paragraphe ci-dessus.

2. PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION, 4.1.1.2 Critères techniques cotés:

SUPPRIMER dans son intégralité et REMPLACER par:

4.1.1.2 Critères techniques cotés

Les propositions doivent être suffisamment détaillées pour constituer la base d'une entente contractuelle et permettre une évaluation technique fondée sur les critères ci-joints.

Évaluation des propositions

Les soumissionnaires sont informés que le fait d'énumérer uniquement l'expérience sans fournir de données à l'appui pour décrire où et comment cette expérience a été obtenue ne constituera pas une «preuve» aux fins de l'évaluation. Les données à l'appui peuvent inclure des curriculum vitae et toute autre documentation nécessaire pour démontrer l'expérience et les connaissances acquises. Il ne suffit pas de simplement répéter les énoncés contenus dans l'énoncé des travaux.

La proposition sera évaluée uniquement en fonction de son contenu et de la documentation fournie dans le cadre de la proposition du soumissionnaire, sauf indication contraire dans la présente demande de soumissions. Toute information ou personnel proposé comme options ou ajouts aux travaux ne sera PAS évalué

Les soumissionnaires doivent inclure le tableau suivant dans leur proposition, indiquant que leur proposition répond aux critères obligatoires, et fournir le numéro de page ou la section de la proposition qui contient des informations permettant de vérifier que les critères ont été respectés.

Le fournisseur doit obligatoirement fournir les renseignements suivants :

CRITÈRES OBLIGATOIRES

Les soumissions doivent répondre aux critères techniques obligatoires précisés ci-dessous. Le soumissionnaire doit fournir la documentation nécessaire afin d'assurer la conformité avec cette exigence.



Les soumissions qui ne répondent pas aux critères techniques obligatoires seront déclarées non recevables. Chaque critère technique obligatoire doit être traité séparément.

Pour les critères techniques obligatoires et les critères techniques cotés énumérés ci-dessous qui nécessitent des sommaires de projet, le soumissionnaire et sa ou ses ressources proposées doivent fournir :

- a) Le nom de l'organisation cliente (à qui les services ont été fournis);
- b) Le nom, le titre, le numéro de téléphone et l'adresse électronique de l'autorité du projet;
- c) Une brève description du type et de la portée des services qui répondent aux critères identifiés fournis par la ressource;
- d) Les dates et la durée du projet (indiquant les années/mois d'engagement et les dates de début et de fin des travaux).

Critères techniques obligatoires (O) applicables à la ressource ou aux ressources proposées par le soumissionnaire – Jusqu'à deux (2)

Ressource #1: _____

Critères techniques obligatoires (O) applicables à la ressource ou aux ressources proposées par le soumissionnaire		
No.	Critères techniques obligatoires	Instructions pour la préparation des soumissions
O1	La ressource proposée par le soumissionnaire DOIT avoir été titulaire ou être au moins titulaire d'un certificat de capacité de mécanicien de marine de première classe ou y être admissible	Pour démontrer cette expérience, le soumissionnaire doit fournir une copie du certificat de la ressource proposée avant la date de clôture de l'appel d'offres.
O2	La ressource proposée par le soumissionnaire DOIT avoir au moins quatre-vingt-seize (96) mois d'expérience appréciable* acquise au cours des deux cent quarante (240) derniers mois (20 ans) précédant la date de clôture de la demande de soumissions, dans la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et d'initiatives pour assurer l'exécution efficace des programmes techniques et des activités, y compris les programmes techniques** de gestion de projets et la gestion de la qualité. *Une expérience appréciable s'entend de l'expérience acquise dans des postes à la haute direction, de gestionnaire principal de projet ou de poste de cadre supérieur. **Le terme programmes techniques s'entend des programmes ou des groupes d'activités qui exigent des connaissances techniques et en ingénierie, et utilisent des processus et des évaluations pour produire ou maintenir un bien opérationnel.	Pour démontrer cette expérience, le soumissionnaire doit fournir les sommaires de projet. Ces sommaires doivent inclure les renseignements suivants : 1. Nom du client; 2. Titre du projet; 3. Durée avec le ou les mois et le ou les années incluant la date de début et de fin; 4. Sommaire des responsabilités de la ressource proposée et des activités réalisées par celle-ci; et 5. Références des autorités pour tous les projets des 10 dernières années précédant la date de clôture de la demande de soumissions (nom, courriel ou numéro de téléphone).
O3	La ressource proposée par le soumissionnaire DOIT avoir une expérience appréciable* d'au moins quatre-vingt-seize (96) mois, acquise au cours des deux cent quarante (240) derniers mois (20 ans) précédant la date de clôture de la demande de soumissions, dans les ressources matérielles et financières*** *Une expérience appréciable s'entend de l'expérience acquise dans un poste de gestion intermédiaire**.	Pour démontrer cette expérience, le soumissionnaire doit fournir les sommaires de projet. Ces sommaires doivent inclure les renseignements suivants : 1. Nom du client; 2. Titre du projet; 3. Durée avec le ou les mois et le ou les années incluant la date de début et de fin;



	<p>**Le terme gestion intermédiaire se définit comme la gestion du personnel intermédiaire entre les gestionnaires principaux et les subalternes, et d'un poste qui relève directement du directeur et qui rend compte à la haute direction (DG et poste de niveau supérieur).</p> <p>***Une expérience des ressources matérielles et financières est une expérience liée aux étapes de gestion du cycle de vie des biens matériels et aux ressources financières connexes pour la GCV de ces biens.</p>	<ol style="list-style-type: none">4. Sommaire des responsabilités de la ressource proposée et des activités réalisées par celle-ci; et5. Références des autorités pour tous les projets des 10 dernières années précédant la date de clôture de la demande de soumissions (nom, courriel ou numéro de téléphone).
O4	<p>La ressource proposée par le soumissionnaire DOIT avoir une expérience appréciable* d'au moins quatre-vingt-seize (96) mois acquise au cours des deux cent quarante (240) derniers mois (20 ans) dans la gestion de la construction de navires et les activités d'approvisionnement pour des marchés de grande envergure d'une valeur minimale de 20 M\$, comme les projets d'immobilisations et les grands projets de l'État.</p> <p>*Une expérience appréciable s'entend de l'expérience acquise dans des postes à la haute direction, de gestionnaire principal de projet ou de cadre supérieur.</p>	<p>Pour démontrer cette expérience, le soumissionnaire doit fournir les sommaires de projet. Ces sommaires doivent inclure les renseignements suivants :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Nom du client;2. Titre du projet;3. Durée avec le ou les mois et le ou les années incluant la date de début et de fin;4. Sommaire des responsabilités de la ressource proposée et des activités réalisées par celle-ci; et5. Références des autorités pour tous les projets des 10 dernières années précédant la date de clôture de la demande de soumissions (nom, courriel ou numéro de téléphone).



Ressource #2: _____

Critères techniques obligatoires (O) applicables à la ressource ou aux ressources proposées par le soumissionnaire		
No.	Critères techniques obligatoires	Instructions pour la préparation des soumissions
O1	<p>La ressource proposée par le soumissionnaire DOIT avoir été titulaire ou être au moins titulaire d'un certificat de capacité de mécanicien de marine de première classe ou y être admissible</p>	<p>Pour démontrer cette expérience, le soumissionnaire doit fournir une copie du certificat de la ressource proposée avant la date de clôture de l'appel d'offres.</p>
O2	<p>La ressource proposée par le soumissionnaire DOIT avoir au moins quatre-vingt-seize (96) mois d'expérience appréciable* acquise au cours des deux cent quarante (240) derniers mois (20 ans) précédant la date de clôture de la demande de soumissions, dans la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et d'initiatives pour assurer l'exécution efficace des programmes techniques et des activités, y compris les programmes techniques** de gestion de projets et la gestion de la qualité.</p> <p>*Une expérience appréciable s'entend de l'expérience acquise dans des postes à la haute direction, de gestionnaire principal de projet ou de poste de cadre supérieur.</p> <p>**Le terme programmes techniques s'entend des programmes ou des groupes d'activités qui exigent des connaissances techniques et en ingénierie, et utilisent des processus et des évaluations pour produire ou maintenir un bien opérationnel.</p>	<p>Pour démontrer cette expérience, le soumissionnaire doit fournir les sommaires de projet. Ces sommaires doivent inclure les renseignements suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 6. Nom du client; 7. Titre du projet; 8. Durée avec le ou les mois et le ou les années incluant la date de début et de fin; 9. Sommaire des responsabilités de la ressource proposée et des activités réalisées par celle-ci; et 10. Références des autorités pour tous les projets des 10 dernières années précédant la date de clôture de la demande de soumissions (nom, courriel ou numéro de téléphone).
O3	<p>La ressource proposée par le soumissionnaire DOIT avoir une expérience appréciable* d'au moins quatre-vingt-seize (96) mois, acquise au cours des deux cent quarante (240) derniers mois (20 ans) précédant la date de clôture de la demande de soumissions, dans les ressources matérielles et financières***</p> <p>*Une expérience appréciable s'entend de l'expérience acquise dans un poste de gestion intermédiaire**.</p> <p>**Le terme gestion intermédiaire se définit comme la gestion du personnel intermédiaire entre les gestionnaires principaux et les subalternes, et d'un poste qui relève directement du directeur et qui rend compte à la haute direction (DG et poste de niveau supérieur).</p> <p>***Une expérience des ressources matérielles et financières est une expérience liée aux étapes de gestion du cycle de vie des biens matériels et aux ressources financières connexes pour la GCV de ces biens.</p>	<p>Pour démontrer cette expérience, le soumissionnaire doit fournir les sommaires de projet. Ces sommaires doivent inclure les renseignements suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 6. Nom du client; 7. Titre du projet; 8. Durée avec le ou les mois et le ou les années incluant la date de début et de fin; 9. Sommaire des responsabilités de la ressource proposée et des activités réalisées par celle-ci; et 10. Références des autorités pour tous les projets des 10 dernières années précédant la date de clôture de la demande de soumissions (nom, courriel ou numéro de téléphone).
O4	<p>La ressource proposée par le soumissionnaire DOIT avoir une expérience appréciable* d'au moins quatre-vingt-seize (96) mois acquise au cours des deux cent quarante (240) derniers mois (20 ans) dans la gestion de la construction de navires et les activités d'approvisionnement pour des marchés de grande envergure d'une valeur minimale de 20 M\$, comme les projets d'immobilisations et les grands projets de l'État.</p>	<p>Pour démontrer cette expérience, le soumissionnaire doit fournir les sommaires de projet. Ces sommaires doivent inclure les renseignements suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 6. Nom du client; 7. Titre du projet;



	<p>*Une expérience appréciable s'entend de l'expérience acquise dans des postes à la haute direction, de gestionnaire principal de projet ou de cadre supérieur.</p>	<ol style="list-style-type: none">8. Durée avec le ou les mois et le ou les années incluant la date de début et de fin;9. Sommaire des responsabilités de la ressource proposée et des activités réalisées par celle-ci; et10. Références des autorités pour tous les projets des 10 dernières années précédant la date de clôture de la demande de soumissions (nom, courriel ou numéro de téléphone).
--	--	--



4.1.1.2 Critères techniques cotés

Les soumissions qui répondent à **tous** les critères techniques obligatoires seront évaluées et notées comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Les soumissions qui ne réussissent pas à obtenir le nombre minimal requis de points seront déclarées non recevables. Chaque critère technique coté doit être traité **séparément**.

Les propositions doivent être suffisamment détaillées pour constituer la base d'une entente contractuelle et permettre une évaluation technique fondée sur les critères ci-joints.

Ressource #1: _____

Critères techniques cotés (C)			
#	Point Rated Technical Criteria	Bid Preparation Instructions	Weighting (Points)
C1	La ressource proposée par le soumissionnaire devrait avoir une expérience de travail dépassant le minimum de quatre-vingt-seize (96) mois mentionné dans le critère O2 en tant qu'ingénieur naval principal.	Pour démontrer cette expérience, et accumuler des points, le soumissionnaire doit fournir le ou les sommaires de projet. Chaque sommaire doit inclure les renseignements suivants : <ol style="list-style-type: none"> 1. Une description des projets, leur portée et leur budget; 2. la description du rôle de la ressource proposée dans le projet. 	Nombre de mois d'expérience : 96 + à 119 mois = 2 points 120 + à 143 mois = 4 points 144 + à 167 mois = 6 points 168 + à 191 mois = 8 points 192 + à 215 mois = 10 points 216 + à 239 mois = 12 points 240 mois et plus = 14 points Maximum de 14 points
C2	La ressource proposée par le soumissionnaire devrait avoir une expérience de travail dépassant le minimum de quatre-vingt-seize (96) mois mentionné dans le critère O3 en tant qu'ingénieur naval principal.	Pour démontrer cette expérience, et accumuler des points, le soumissionnaire doit fournir le ou les sommaires de projet. Chaque sommaire doit inclure les renseignements suivants : <ol style="list-style-type: none"> 1. Une description des projets, leur portée et leur budget; 2. La description du rôle de la ressource proposée dans le projet. 	Nombre de mois d'expérience : 96 + à 119 mois = 2 points 120 + à 143 mois = 4 points 144 + à 167 mois = 6 points 168 + à 191 mois = 8 points 192 + à 215 mois = 10 points 216 + à 239 mois = 12 points 240 mois et plus = 14 points Maximum de 14 points
C3	La ressource proposée par le soumissionnaire devrait avoir une expérience de travail dépassant le minimum de quatre-vingt-seize (96) mois mentionné dans le critère O4 en tant qu'ingénieur naval principal.	Pour démontrer cette expérience, et accumuler des points, le soumissionnaire doit fournir le ou les sommaires de projet. Chaque sommaire doit inclure les renseignements suivants : <ol style="list-style-type: none"> 1. Une description des projets, leur portée et leur budget; 2. La description du rôle de la ressource proposée dans le projet. 	Nombre de mois d'expérience : 96 + à 119 mois = 2 points 120 + à 143 mois = 4 points 144 + à 167 mois = 6 points 168 + à 191 mois = 8 points 192 + à 215 mois = 10 points 216 + à 239 mois = 12 points 240 mois et plus = 14 points Maximum de 14 points



<p>C4</p>	<p>La ressource proposée par le soumissionnaire devrait avoir une expérience de travail acquise au cours des cent quatre-vingts (180) mois précédant la date de clôture de la demande de soumissions dans la gestion de projets maritimes d'envergure évalués à 20 M\$ et plus en tant que gestionnaire de projet, de marchés ou en tant qu'autorité technique.</p>	<p>Pour démontrer cette expérience, et accumuler des points, le soumissionnaire doit fournir une description du projet ou des projets (la portée et le budget) et le rôle de la ressource proposée dans le projet ou les projets.</p>	<p>Points alloués de la façon suivante :</p> <p>Moins de 24 mois = 0 point 24 mois et moins de 48 mois = 2 points 48 mois et moins de 72 mois = 4 points 72 mois et moins de 96 mois = 6 points 96 mois et moins de 120 mois = 8 points 120 mois et plus = 10 points</p> <p>Maximum de 10 points</p>
<p>RT5</p>	<p>La ressource proposée par le soumissionnaire doit indiquer les expériences de travail précédentes acquises au cours des cent quatre-vingts (180) mois précédant la date de clôture de la demande de soumissions dans une base de biens maritimes et dans l'industrie maritime du Canada.</p>	<p>Pour démontrer cette expérience, et accumuler des points, le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants pour chaque projet cité comme expérience, et doit les indiquer sur le curriculum vitae de la ressource proposée :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nom du client; 2. Titre du projet; 3. Durée incluant le ou les mois et le ou les années et la date de début et de fin; 4. Sommaire des responsabilités de la ressource proposée et des activités réalisées par celle-ci; et 5. Autorité de contact (nom, courriel ou numéro de téléphone) 	<p>Points alloués de la façon suivante :</p> <p>Moins de 24 mois = 0 point 24 mois et moins de 48 mois = 2 points 48 mois et moins de 72 mois = 4 points 72 mois et moins de 96 mois = 6 points 96 mois et moins de 120 mois = 8 points 120 mois et plus = 10 points</p> <p>Maximum de 10 points</p>
<p>Total de tous les critères techniques cotés La note minimale de passage est de 44 points</p>			<p>Pointage total maximal : 62</p>



Ressource #2 : _____

Critères techniques cotés (C)			
#	Point Rated Technical Criteria	Bid Preparation Instructions	Weighting (Points)
C1	La ressource proposée par le soumissionnaire devrait avoir une expérience de travail dépassant le minimum de quatre-vingt-seize (96) mois mentionné dans le critère O2 en tant qu'ingénieur naval principal.	Pour démontrer cette expérience, et accumuler des points, le soumissionnaire doit fournir le ou les sommaires de projet. Chaque sommaire doit inclure les renseignements suivants : 3. Une description des projets, leur portée et leur budget; 4. la description du rôle de la ressource proposée dans le projet.	Nombre de mois d'expérience : 96 + à 119 mois = 2 points 120 + à 143 mois = 4 points 144 + à 167 mois = 6 points 168 + à 191 mois = 8 points 192 + à 215 mois = 10 points 216 + à 239 mois = 12 points 240 mois et plus = 14 points Maximum de 14 points
C2	La ressource proposée par le soumissionnaire devrait avoir une expérience de travail dépassant le minimum de quatre-vingt-seize (96) mois mentionné dans le critère O3 en tant qu'ingénieur naval principal.	Pour démontrer cette expérience, et accumuler des points, le soumissionnaire doit fournir le ou les sommaires de projet. Chaque sommaire doit inclure les renseignements suivants : 3. Une description des projets, leur portée et leur budget; 4. La description du rôle de la ressource proposée dans le projet.	Nombre de mois d'expérience : 96 + à 119 mois = 2 points 120 + à 143 mois = 4 points 144 + à 167 mois = 6 points 168 + à 191 mois = 8 points 192 + à 215 mois = 10 points 216 + à 239 mois = 12 points 240 mois et plus = 14 points Maximum de 14 points
C3	La ressource proposée par le soumissionnaire devrait avoir une expérience de travail dépassant le minimum de quatre-vingt-seize (96) mois mentionné dans le critère O4 en tant qu'ingénieur naval principal.	Pour démontrer cette expérience, et accumuler des points, le soumissionnaire doit fournir le ou les sommaires de projet. Chaque sommaire doit inclure les renseignements suivants : 3. Une description des projets, leur portée et leur budget; 4. La description du rôle de la ressource proposée dans le projet.	Nombre de mois d'expérience : 96 + à 119 mois = 2 points 120 + à 143 mois = 4 points 144 + à 167 mois = 6 points 168 + à 191 mois = 8 points 192 + à 215 mois = 10 points 216 + à 239 mois = 12 points 240 mois et plus = 14 points Maximum de 14 points
C4	La ressource proposée par le soumissionnaire devrait avoir une expérience de travail acquise au cours des cent quatre-vingts (180) mois précédant la date de clôture de la demande de soumissions dans la gestion de projets maritimes	Pour démontrer cette expérience, et accumuler des points, le soumissionnaire doit fournir une description du projet ou des projets (la portée et le budget) et le rôle de la ressource proposée dans le projet ou les projets.	Points alloués de la façon suivante : Moins de 24 mois = 0 point 24 mois et moins de 48 mois = 2 points



	d'envergure évalués à 20 M\$ et plus en tant que gestionnaire de projet, de marchés ou en tant qu'autorité technique.		<p>48 mois et moins de 72 mois = 4 points</p> <p>72 mois et moins de 96 mois = 6 points</p> <p>96 mois et moins de 120 mois = 8 points</p> <p>120 mois et plus = 10 points</p> <p>Maximum de 10 points</p>
RT5	La ressource proposée par le soumissionnaire doit indiquer les expériences de travail précédentes acquises au cours des cent quatre-vingts (180) mois précédant la date de clôture de la demande de soumissions dans une base de biens maritimes et dans l'industrie maritime du Canada.	<p>Pour démontrer cette expérience, et accumuler des points, le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants pour chaque projet cité comme expérience, et doit les indiquer sur le curriculum vitae de la ressource proposée :</p> <p>1. Nom du client;</p> <p>2. Titre du projet;</p> <p>3. Durée incluant le ou les mois et le ou les années et la date de début et de fin;</p> <p>4. Sommaire des responsabilités de la ressource proposée et des activités réalisées par celle-ci; et</p> <p>5. Autorité de contact (nom, courriel ou numéro de téléphone)</p>	<p>Points alloués de la façon suivante :</p> <p>Moins de 24 mois = 0 point</p> <p>24 mois et moins de 48 mois = 2 points</p> <p>48 mois et moins de 72 mois = 4 points</p> <p>72 mois et moins de 96 mois = 6 points</p> <p>96 mois et moins de 120 mois = 8 points</p> <p>120 mois et plus = 10 points</p> <p>Maximum de 10 points</p>
Total de tous les critères techniques cotés La note minimale de passage est de 44 points			Pointage total maximal : 62

4.1.2 Évaluation financière

Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, excluant les taxes applicables, FAB destination, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens.

4.2 Méthode de sélection - Note combinée la plus haute sur le plan du mérite technique (70%) et du prix (30%)

1. Pour être déclarée recevable, une soumission doit :
 - a. respecter toutes les exigences de la demande de soumissions; et
 - b. satisfaire à tous les critères obligatoires; et



- c. obtenir le nombre minimal de 44 points exigés pour l'ensemble des critères d'évaluation techniques cotés. L'échelle de cotation compte **62 points**.
2. Les soumissions qui ne répondent pas aux exigences a) ou b) ou c) seront déclarées non recevables.
 3. La sélection sera faite en fonction du meilleur résultat global sur le plan du mérite technique et du prix. Une proportion de 70 % sera accordée au mérite technique et une proportion de 30% sera accordée au prix.
 4. Afin de déterminer la note pour le mérite technique, la note technique globale de chaque soumission recevable sera calculée comme suit : le nombre total de points obtenus sera divisé par le nombre total de points pouvant être accordés, puis multiplié par 70 % .
 5. Afin de déterminer la note pour le prix, chaque soumission recevable sera évaluée proportionnellement au prix évalué le plus bas et selon le ratio de 30% .
 6. Pour chaque soumission recevable, la cotation du mérite technique et la cotation du prix seront ajoutées pour déterminer la note combinée.
 7. La soumission recevable ayant obtenu le plus de points ou celle ayant le prix évalué le plus bas ne sera pas nécessairement choisie. La soumission recevable qui obtiendra la note combinée la plus élevée pour le mérite technique et le prix sera recommandée pour l'attribution du contrat.

[Le tableau ci-dessous présente un exemple où les trois soumissions sont recevables et où la sélection de l'entrepreneur se fait en fonction d'un ratio de 70/30 à l'égard du mérite technique et du prix, respectivement.] Le nombre total de points pouvant être accordé est de 135, et le prix évalué le plus bas est de 45 000,00 \$ (45).

Méthode de sélection - Note combinée la plus haute sur le plan du mérite technique (70%) et du prix (30%)				
		Soumissionnaire 1	Soumissionnaire 2	Soumissionnaire 3
Note technique globale		115/135	89/135	92/135
Prix évalué de la soumission		55 000,00 \$	50 000,00 \$	45 000,00 \$
Calculs	Note pour le mérite technique	$115/135 \times 70 = 59.63$	$89/135 \times 70 = 46.15$	$92/135 \times 70 = 47.70$
	Note pour le prix	$45/55 \times 30 = 24.55$	$45/50 \times 30 = 27$	$45/45 \times 30 = 30.00$
Note combinée		84.18	73.15	77.7
Évaluation globale		1 ^{er}	3 ^e	2 ^e



VEUILLEZ INCLURE AVEC VOTRE OFFRE:

3.1.1 Paiement électronique de factures – soumission

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « D » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « D » Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

ANNEXE D de la PARTIE 3 DE LA DEMANDE D'OFFRES - INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Le soumissionnaire accepte l'un des instruments de paiement électronique suivants:

- () Carte d'achat MasterCard;
- () Dépôt direct (national et international);
- () Échange de données informatisé (EDI);
- () Virement bancaire (international uniquement);